

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE SAINT LAURENT sur SAÔNE
N°CCAS-2026-007

L'an deux mille vingt six le quatorze avril,
Le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT LAURENT sur SAONE
dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Président.

Mesdames Valérie BEGUELAL, Malika CABEZON, Geneviève COTTIN, Fabienne DOUSSOT et Sandrine GAULTHER.

Excusés : Mesdames Sophie BEGUELAL, Hakima HENDOU et Fabienne PERCHE.

SECOURS D'URGENCE : MONTANTS

La Commission Administrative,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Président à délivrer des secours d'urgence aux personnes en situation de précarité pour les montants suivants :

- Bon de carburant :
 - * scooter/moto : 15,00 €
 - * voiture : 20,00 €

- Bon alimentaire :
 - * personne seule : panier alimentaire type de 50,00 €
 - * famille : panier alimentaire type de 80,00 €

DIT que les produits alimentaires seront à retirer pour moitié au Cocci-Market, 34-58 rue Tony Révillon à Saint-Laurent-sur-Saône et pour l'autre moitié auprès de l'association Oasis d'Amour située 91 rue Albert Cousin à Saint-Laurent-sur-Saône .

====

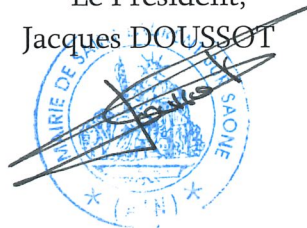
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Affiché le 15 avril 2026

En mairie, le 15 avril 2026

Le Président,
Jacques DOUSSOT



Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2026

Certifié exécutoire le

15 AVR. 2026

Publié ou notifié le

10 AVR. 2026



Le Président,

Jacques DOUSSOT